

Description des collectes

	MATIÈRES ACCEPTÉES	MATIÈRES REFUSÉES	COMMENT EN DISPOSER
<p>BAC VERT (MATIÈRES RECYCLABLES)</p>  	<ul style="list-style-type: none"> Papiers Boîtes de carton Annuaire téléphoniques Livres Cartons de lait et de crème (Tétrapak) Boîtes de jus Toutes les bouteilles (de toutes les couleurs) Les boîtes de conserves et leurs couvercles Les canettes de boissons diverses Les sacs d'épicerie et de magasinage Tous les articles en plastiques ayant un symbole de recyclage suivant : 	<ul style="list-style-type: none"> Les sacs opaques Les pailles Les matières résiduelles Les matières organiques Les liquides Les produits dangereux Les bonbonnes de propane ❖ Aucun sac avec des matières recyclables à l'intérieur 	<p>En vrac dans le bac vert</p>
<p>BAC BRUN (MATIÈRES ORGANIQUES)</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Herbe Branches Gazon Résidus de potager et de fleurs Nourriture Café et thé (grains, sachets et filtres) Écailles de noix Pains, pâtes et pâtisseries Fromages fermes Viandes et poissons cuits (incluant les os et les arêtes) Assiettes et verres de carton souillés Cartons souillés d'aliments Serviettes de tables Cendres froides 	<ul style="list-style-type: none"> Les sacs de plastiques transparents ou opaque (conventionnel, oxodégradable, biodégradable ou compostables) Les résidus de débitage Les matières résiduelles Les matières recyclables Les liquides Les produits dangereux Les bonbonnes de propane 	<ul style="list-style-type: none"> Dans des sacs de papier brun (pour les feuilles mortes, sac en papier brun pour l'épicerie, sac à lunch en papier brun) Dans des papillotes de papier journal Dans des boîtes de petit format
<p>BAC NOIR (MATIÈRES RÉSIDUELLES)</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Papiers mouchoirs et hygiéniques Papiers multicouches Vitre (de fenêtre) Miroir Jouets Porcelaine et céramique Boyau d'arrosage Pailles pour boire Guenilles et linges ne pouvant pas être portés 	<ul style="list-style-type: none"> Les matières recyclables Les matières organiques Les liquides Les produits dangereux Les bonbonnes de propane 	<p>Dans des sacs à poubelle</p>

ENCOMBRANTS

**Devront être disposés en bordure de la route le dimanche prévu pour cette collecte.
ATTENTION : si l'objet entre dans le bac noir, ce n'est pas un encombrant.**

	MATIÈRES ACCEPTÉES	MATIÈRES REFUSÉES	COMMENT EN DISPOSER
	<ul style="list-style-type: none"> Cuisinière Laveuse et sècheuse Vieux meubles Chauffe-eau Bain et douche Évier et lavabo Toilette 	<ul style="list-style-type: none"> Les matières recyclables Les matières organiques et résidus verts Les matières résiduelles Les sacs en plastique opaques de toutes les couleurs Les morceaux de béton, d'asphalte, de ciment Le bardeau Le gyproc Les appareils dotés d'halocarbure (air conditionné, réfrigérateur...) Les pneus, les ordinateurs, les téléviseurs, les bonbonnes de propane, les pots de peinture et de produits dangereux. 	<p>Quantité permise 3 m³ maximum Matériaux de construction : 1 m³ (doivent être inclus dans le 3 m³ total)</p> <p>Dimensions maximales permises par objet 180 cm X 140 cm X 150 cm (72 pouces X 56 pouces X 60 pouces)</p>
	<p>CO-COLLECTE DE BOIS TOUS LES OBJETS DE BOIS DEVRONT ÊTRE MIS À PART DES AUTRES ENCOMBRANTS</p> <ul style="list-style-type: none"> PaLETTE de bois Autres 		<p>DOIT ÊTRE INCLUS DANS LES QUANTITÉS PERMISES AUX ENCOMBRANTS</p> <ul style="list-style-type: none"> Matériaux de construction Vieux meubles en bois